

Cercle de la Voile de Paris
1858

AVIS DE COURSE

Coupe "La DER des DERS"

Grade : *Soling et Intersérie quillards - grade 5 B*
Date : *samedi 19 novembre 2016*
Lieu : **La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)**
Autorité Organisatrice : **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**
Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*₂
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la série **Soling et de l'Intersérie Quillards Voile Légère**.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. **DROITS A PAYER** - Les droits requis sont : néant.

5. PROGRAMME

- 5.1 - La **pré-inscription** se fait sur le formulaire en ligne, en cliquant sur le lien internet :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScz8MWYhfMHOTW4OUFGxamkiOnoZw-FwEcA-b9YsEB0IJ5wg/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link

Ou en remplissant le formulaire d'inscription, ci-joint, à adresser par retour de mail, à Marie Thérèse Jourdas : marie.jourdas@free.fr, au plus tard le jeudi 17 novembre 2016 pour la logistique.

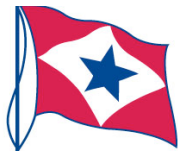
- 5.2 - Jour de courses : **sam. 19 novembre 2016 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 11H00 précises.**
- 5.3 - **Confirmation des inscriptions** : Le **19 novembre 2016 de 9H30 à 10H15.**
- 5.4 - Remise des prix prévue **après les courses.**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et leur annexe seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi entre 9H30 et 10H15 et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront construits de type « banane ».

8. **CLASSEMENT** : 1 course devra être validée pour valider la compétition.
Classement **se fera, en temps compensé**, et selon la méthode « à minima ».



Cercle de la Voile de Paris 1858

9. **COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. **COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :**

Président du Comité de Course :

Président du Jury :

12. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- **Cercle de la Voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 rue Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**

☎: 01 34 74 04 80

📠: 01 34 92 74 20

💻: contact.cvp@laposte.net

- **Pour les inscriptions les coureurs doivent contacter Marie Thérèse Jourdas : marie.jourdas@free.fr 06 80 63 86 54.**

➤

➤ **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.